

**Master Arts, lettres et langues /
Sciences humaines et sociales
Mention LLCER**

**Parcours UE 3
ANTHROPOLOGIE SOCIALE
Parcours Orientation Recherche
Année 2021-2022**



Brochure en date du **13-12-2021 (màj)**

Logo ANT : Présentation d'une monnaie kanak paicî, âdi, Nouvelle-Calédonie : tête de la monnaie (© I.Leblic)

Informations générales

Le Master est un diplôme national de l'enseignement supérieur, qui fait suite à la licence et permet d'obtenir en deux ans 120 ECTS et le grade de Master, équivalent à un bac+5.

Le master permet à l'étudiant de se spécialiser, d'élargir ses connaissances mais aussi ses perspectives de carrière.

Le master se compose de deux années d'études (M1 et M2) et permet l'obtention de **120 crédits ECTS** (30 par semestre). Chacun des trois premiers semestres (S7, S8, S9) comporte quatre unités d'enseignement (UE) :

- Pratique avancée en langue (UE1),
- Spécialisation aréale (UE2), sur l'aire culturelle associée à la langue,
- Spécialisation disciplinaire (UE3),
- Outils méthodologiques et ouvertures (UE4).

Le semestre 8 (2^e semestre de M1) comprend également une UE5 consistant en un mini-mémoire de recherche ou un stage.

Le semestre 10 (2^e semestre de M2) ne comprend aucun enseignement ; il est entièrement consacré à la rédaction d'un mémoire de recherche ou à un stage et à la rédaction d'un rapport de stage.

Dates importantes :

**Réunion de rentrée pour tous les étudiants de la discipline,
Vendredi --- septembre**

Dates à retenir :

- septembre 2021 : 2^e session de soutenance des mémoires de M1 et M2
- avant le 15/12/2021 : date limite de soutenance de M2 sans réinscription
- février 2021 : présentation de l'avancement des recherches des étudiants de M2 devant l'équipe pédagogique de la discipline et les directeurs de recherches concernés
- juin 2021 : soutenances des mémoires de M1 et M2

Equipe Pédagogique

Responsable Inalco

Jean-Michel Butel, MCF, Japon : jmbutel@gmail.com

Membres Inalco

Dahbia Abrous, MCF, études berbères : dahbia.abrous@inalco.fr

Rémi Bordes, MCF, Népal : remi.bordes@inalco.fr

Alexandrine Barontini, MCF, monde arabe : alexandrine.barontini@inalco.fr

Jean-Michel Butel, MCF, Japon : jmbutel@gmail.com

Catherine Capdeville, PU, Chine : catherine.capdeville@inalco.fr

Mérim Cheick, MCF, études arabes : meriam.cheikh@inalco.fr

Marie Chosson, MCF, Amériques : marie.chosson@inalco.fr

Nicolas Elias, MCF, Turquie, Grèce : nicolas.elias@inalco.fr

Elisabeth Luquin, MCF, Philippines : elisabeth.luquin@inalco.fr

Charlotte Marchina, MCF, Mongolie, Sibérie : charlotte.marchina@inalco.fr

Alexandra de Mersan, MCF, Birmanie : alexdemersan@yahoo.fr

Chloé Paberz, MCF, Corée : chloe.paberz@inalco.fr

Laurence Pourchez, PU, Océan Indien : laurence.pourchez@inalco.fr

Dominique Samson Normand de Chambourg, MCF, études sibériennes :
dominique.samson@inalco.fr

Marie-Caroline Saglio, PU, Inde : marie-caroline.yatzimirsky@inalco.fr

Madalina Vartejanu-Joubert, MCF HDR, études juives : madalina.vartejanujoubert@inalco.fr

Jean-Luc Ville, MCF, Afrique : arbadimtou@orange.fr

Membres extérieurs

Isabelle Leblic, Directrice de recherche, Lacito/CNRS, Océanie : isabelle.leblic@cnrs.fr

Delphine Ortis, CC, islam indien : delphine.ortis@gmail.com



Ganesh Chaturthi, Mumbai, sept. 2017. © Marie-Caroline Saglio

La discipline de l'anthropologie sociale

L'anthropologie sociale utilise les langues vernaculaires, travaille sur le social et le contemporain, possède une visée humaniste et offre une réflexion approfondie et distanciée sur toutes les sociétés. Son fondement comparatiste donne des outils et une méthode pour penser à la fois l'unité de notre monde et la diversité des sociétés.

Louis Dumont (*Essais sur l'Individualisme*, 1983, p. 191), commentant Marcel Mauss (1872-1950, *Année sociologique*, 1896, p. 161), qui a participé au fondement de la discipline en France, explique : « Dire anthropologie, c'est poser l'unité du genre humain. » Ensuite, « pour donner un tableau scientifique, il faut considérer les différences, et pour cela il faut une méthode sociologique ».

Un enseignement en anthropologie sociale passe nécessairement par la comparaison de différentes sociétés : en effet, la connaissance des autres sociétés permet de mieux appréhender celle sur laquelle on se spécialise. Tout anthropologue, quelle que soit la société sur laquelle il travaille, connaît notamment les Trobriandais du Pacifique étudiés par Malinowski, les Nuer du Soudan d'Evans-Pritchard, les Bororo du Brésil de Lévi-Strauss... Prendre connaissance des grands traits d'autres sociétés enrichit la réflexion et aide à formuler des hypothèses de recherches.

Le parcours ANT

Le parcours Anthropologie du master proposé à l'Inalco est tout à fait unique en France : il propose, en préparation d'une enquête de terrain approfondie, de se former d'abord à la connaissance d'une aire culturelle précise et d'une langue spécifique. Il s'organise ainsi autour d'un enseignement en langue de haut niveau, et s'appuie sur une diversité exceptionnelle de cours portant sur les sociétés non européennes, dont plus de 60 cours d'anthropologie.

Il est ouvert à des étudiants possédant déjà une bonne connaissance de la langue de la société qu'ils souhaitent étudier (niveau équivalent à celui obtenu après une licence à l'Inalco).

Les cours se répartissent en 4 UE (voir maquette ci-dessous) : l'UE 1 poursuit l'enseignement d'une langue dont les bases sont déjà maîtrisées. L'UE 2 concerne la spécialisation aérale (séminaires d'histoire, de sociologie, de géographie, de sciences politiques, de littérature...). L'UE 3 forme les étudiants à la discipline de l'anthropologie, en mettant l'accent sur les bases bibliographiques et méthodologiques. L'UE 4 donne aux étudiants l'accès à un grand nombre de séminaires permettant de s'initier à de grandes thématiques de la recherche contemporaine, à l'INALCO mais aussi à l'EHESS, à l'EPHE, ou à Paris Nanterre par exemple.

Le master LLCER parcours ANT offre donc une formation bidimensionnelle de haut niveau incluant une langue orientale et une spécialisation en anthropologie. Cette double formation est essentielle pour les futurs anthropologues qui auront à aller sur le terrain, et à dialoguer en langues vernaculaires avec leurs collègues autochtones : par exemple, être capable de lire des articles en japonais, de donner une conférence en chinois... Aujourd'hui, la recherche est mondialisée et un haut niveau de langue allié à un ancrage disciplinaire fort sera un atout essentiel pour une carrière dans la recherche ou autre.

Les étudiants du Master anthropologie réalisent des enquêtes de terrain, soit en France parmi les émigrés locuteurs de langues étrangères par exemple, soit dans une société autre. En M1, une étude sur sources est aussi possible ; en M2, l'enquête de terrain est conseillée et doit être menée dans la mesure du possible dans la langue vernaculaire.

Les étudiants doivent choisir un enseignant référent parmi les membres de l'équipe pédagogique, anthropologues habilités à l'Inalco, et ils peuvent aussi avoir un co-directeur, à l'Inalco ou dans un organisme extérieur, choisi parmi les anthropologues spécialistes des aires culturelles. Si un étudiant souhaite travailler avec un enseignant référent hors INALCO, une co-direction avec un enseignant de l'INALCO est obligatoire. La co-direction est fortement encouragée, surtout pour les étudiants des langues et aires culturelles qui ne sont pas représentées parmi les enseignants de l'équipe pédagogique. Tout au long des deux années de master, le dialogue doit être constant entre l'étudiant et son enseignant référent.

Admission et inscriptions

Les demandes d'admission en master à l'INALCO sont soumises à une procédure de sélection. Un dossier de demande d'admission doit être constitué. Le master LLCER est accessible aux étudiants titulaires d'une licence et pouvant justifier d'un niveau suffisant dans la langue choisie.

Un master s'effectue sous la direction d'un enseignant-chercheur qui supervise le mémoire de recherche de l'étudiant ou son rapport de stage. Le dossier de demande d'admission comporte un projet de recherche ou de mémoire. Il est fortement conseillé aux étudiants qui souhaitent s'inscrire en master de prendre contact avec un enseignant – chercheur susceptible de vous orienter dans vos projets et de diriger votre master.

Admission en M1

Ouverture de la campagne de candidature : 12 avril 2021

Date limite de candidature (E candidat) : 10 mai 2021

Candidater en M1 : voir sur le site de l'INALCO :

<http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco/master-demande-admission>

Objectif Master : le dispositif Objectif Master aide les candidats au Master à élaborer leur projet et à préparer leur dossier de candidature à partir du 30 janvier 2021. Détails : <http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/dispositif-objectif-master-0>

Dans le cadre de la candidature pour l'admission en Master 1 LLCER, et après examen de son dossier, le candidat pourra éventuellement être convoqué à un test/entretien afin de vérifier les connaissances ou compétences réellement acquises en langue orientale et en discipline (UE3). Les étudiants concernés seront convoqués par courriel.

En cas d'acceptation de son dossier, l'étudiant devra confirmer sa candidature dans les délais indiqués, puis réaliser les inscriptions administrative et pédagogique.

A lire attentivement avant de candidater en M1 :

Demandez-vous si vous savez ce qu'est l'anthropologie (ni du tourisme, ni du journalisme, ni de la sociologie...) et si vous aimez cette discipline. Pourquoi ?

L'anthropologie est une science qui a une longue histoire et nécessite un certain apprentissage : avoir déjà suivi des cours ANT en licence, ou des cours d'anthropologie dans une autre université, est évidemment un plus.

Le travail anthropologique s'effectue dans une société précise : une expérience de vie dans une société autochtone sera appréciée. Un bon niveau dans la langue de la société que vous souhaitez étudier est aussi requis.

Le mémoire de master demande par ailleurs une bonne capacité de rédaction en français.

Enfin, l'envie de partir loin et de se remettre en question par la confrontation avec l'altérité est indispensable.

L'équipe pédagogique est à votre disposition pour toutes questions précises.

Admission en M2

Pour les étudiants de l'INALCO, passés par la sélection en M1 à partir de 2017 et ayant validé la totalité de l'année de M1, l'admission en M2 est de droit.

Pour les autres étudiants (venant d'une autre université/spécialité ou en reprise d'études), les modalités de candidature seront annoncées sur notre site ultérieurement. :

<http://www.inalco.fr/formations/formations-diplomes/accueil-formations-diplomes/masters/master-llcer>

Inscriptions administrative et pédagogique

Elles s'effectuent après la décision favorable de la commission d'admission, qui statue aussi sur la discipline.

Après avoir effectué son inscription administrative (en ligne ou auprès du service de la scolarité), l'étudiant effectue son inscription pédagogique. Il est conseillé de remplir la fiche d'inscription pédagogique avec le directeur ou la directrice du mémoire/stage. Lors de son inscription pédagogique, (formulaire à remplir et à faire valider par l'équipe enseignante), il doit veiller à ce que l'orientation disciplinaire choisie corresponde à sa demande lors de l'admission et qu'elle soit cohérente avec le sujet du mini-mémoire préparé en M1.

Le sujet du mini-mémoire élaboré en collaboration avec votre directeur/directrice de recherches doit être remis au secrétariat le 15 novembre 2021 au plus tard.

Plus d'informations : <http://www.inalco.fr/formations/inscrire-inalco>

MOBILITE ETUDIANTE (MISSIONS OU CURSUS INTEGRE, AIDE AU VOYAGE POUR LE M1 ET LE M2)

La possibilité de séjours sur le terrain, en M1 ou en M2, grâce aux bourses de mobilité et aux cursus intégrés, permet d'enrichir la recherche des étudiants et leur connaissance de l'aire et de la langue concernées.

Plusieurs types de séjours à l'étranger sont envisageables en Master :

Cursus intégré : il s'agit de valider un semestre effectué dans une université à l'étranger selon un contrat pédagogique établi avec le directeur de recherche et le responsable de la spécialité. Dans certains cas, un séjour d'une année universitaire peut être prévu (Se renseigner auprès du service des relations internationales et suivre l'affichage.)

Séjours de recherche ou de perfectionnement linguistique : il s'agit de séjours de courte durée (deux à six semaines) essentiellement lors des vacances scolaires, organisées en concertation avec le directeur de recherche. Des **campagnes d'aide à la mobilité** Master sont lancées **à la fin du premier semestre** et une campagne d'aide au voyage est financée par le CSIE.

Pour en savoir plus : <http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco>

Les débouchés après un Master

Les débouchés professionnels possibles après un Master à l'Inalco sont présentés ici :
<http://www.inalco.fr/formations/debouches-professionnels>

Secrétariat pédagogique

Les secrétariats pédagogiques des langues gèrent les inscriptions pédagogiques, les notes, les demandes de dispense d'assiduité et de validation d'acquis (ils ne s'occupent pas des inscriptions administratives).

Autres liens utiles

- Brochures pédagogiques des départements : <http://www.inalco.fr/formations/departements->
- Emplois du temps : <https://planning.inalco.fr>
- Planning des examens :
<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/examens>
- Plateforme pédagogique Moodle : <https://moodle.inalco.fr>
- Espace numérique de travail (ENT) : <https://ent.inalco.fr> (l'ENT vous permet notamment de prendre connaissance de vos notes après chaque session d'examens.)
- Bourses et aides diverses : <http://www.inalco.fr/vie-campus/soutien-accompagnement>
- Bibliothèque universitaire des langues et civilisations (BULAC) : <https://www.bulac.fr>

Calendrier universitaire

Le calendrier de l'année universitaire :
<http://www.inalco.fr/formations/emplois-temps-examens/calendrier-universitaire>

Les réunions et journées de rentrée :
<http://www.inalco.fr/formations/faire-rentree-inalco>

Lieu d'enseignement

Institut national des langues et civilisations orientales (INALCO)
65 rue des Grands Moulins, 75013 Paris
Tél. +33 (0)1 81 70 10 00.
<http://www.inalco.fr>

Accès : métro ligne 14 ou RER C, station « Bibliothèque François Mitterrand » ; bus 89 et 62, arrêt « Bibliothèque Rue Mann » ; tram 3a, arrêt « Avenue de France ».

MAQUETTE ANT 2019-2024

M1 Semestre 7

Sem	Code UE & EC- 4A	Descriptif	ECTS	Heures hebdo
S7	UE 1	Compétences avancées en langue (CAL) : 2 EC	8	3-4
		2 EC (voir maquettes des parcours de langues)		
	UE 2	Spécialisation aréale : 2 EC	8	3-4
		2 séminaires au choix dans l'offre des aires concernées (chacun à 4 ECTS).		
	UE 3	Spécialisation disciplinaire : 2 EC	8	3-4
	ANTA403A	Obligatoire : Anthropologie générale 1 (Catherine Capdeville)	4	2
	EHEA403A	Séminaires extérieurs : EHESS – Histoire et courants de l'anthropologie sociale et culturelle (Laurent Berger)	4	2
	ANUA430A	Paris Nanterre – Approches contemporaines de l'anthropologie		
	ANUA430B	Paris Nanterre – Controverses en anthropologie		
	UE 4	Méthodologie, outils et ouverture	6	3-4
	META441C	Méthodologie du mémoire : Cours obligatoire pour les étudiants en orientation recherche. (avec HSS)	2	1,5
	AOI A420D RUS A420E	+ 1 EC au choix , en concertation avec le directeur de mémoire parmi : Anthropologie de l'Afrique (Jean-Luc Ville) Cultures sibériennes (Dominique Samson) OU un autre séminaire d'anthropologie de l'EPHE, de l'EHESS, de Paris Nanterre ou d'une autre université parisienne, décidé en concertation avec l'enseignant référent (liste jointe à la brochure). OU Anglais des sciences humaines (nombre places limité) V. Khurshudyan OU Il est possible à un étudiant qui ne les auraient pas suivis de choisir des cours de licence, notamment du parcours Anthropologie , en lien avec son sujet. <i>Il est possible de prendre un élément d'ouverture supplémentaire en crédits surnuméraires.</i>	4	1,5-2
Total S7			30	

Rappel, les sujets de mémoire doivent être précisés avant mi-novembre.

M1 Semestre 8

Sem	Code UE & EC - 4B	Descriptifs	ECTS	Heures hebdo
S8	UE 1	Compétences avancées en langue (CAL) : 2 EC	8	2-4
		2 EC (voir maquettes des parcours de langues)		
	UE 2	Spécialisation aréale :1 EC	4	2
		1 séminaire au choix dans l'offre de l'aire concernée (en concertation avec le directeur du mémoire).		
	UE 3	Spécialisation disciplinaire : 1 EC	4	2
	ANTB430A	Anthropologie générale 2 – Anthropologie visuelle (Laurence Pourchez)	4	
	UE 4	Méthodologie, outils et ouverture	4	
	INAL0001 INAL0002	1 EC libre au choix, parmi : Un séminaire d'anthropologie de l'EPHE, de l'EHESS, ou de l'Université Paris Nanterre, décidé en concertation avec l'enseignant référent (liste jointe à la brochure). OU Il est possible à un étudiant qui ne les auraient pas suivis de choisir des cours de licence, notamment du parcours Anthropologie, en lien avec son sujet. + obligatoire pour tous les étudiants de M1 : L'UE 4 ne peut être validée que si l'étudiant assiste : <ul style="list-style-type: none"> - au séminaire du musée du quai Branly (14 et 15 avril 2022) - au module de formation et de sensibilisation sur la question du plagiat organisé par la Bulac (janvier/février 2022) - l'enseignement sur les compétences numériques (février/mars) 	4	2
	UE 5	Mémoire	10	
	...B450	- L'étudiant soutient un mini-mémoire de recherche		
Total S8			30	

Le mini-mémoire comportera obligatoirement la déclaration suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celles qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date

Signature de l'étudiant

M2 Semestre 9

Sem	Code UE & EC 5A	Descriptif	ECTS	Heures hebdo
S9	UE 1	Compétences avancées en langue (CAL) : 2 EC	8	3-4
		2 EC (voir maquettes des parcours de langues)		
	UE 2	Spécialisation aréale : 2 EC	8	3-4
		2 séminaires au choix dans l'offre de l'aire concernée (chacun à 4 ECTS)		
	UE 3	Spécialisation disciplinaire : 2 EC	8	4
	ANTA503A	Obligatoire : Culture matérielle, techniques et sociétés (Alexandra de Mersan)	4	2
	EHEA530A	Un séminaire au choix parmi 2 séminaires extérieurs : EHESS – atelier de parenté (Olivier Allard) OU un autre séminaire d'anthropologie de l'EPHE, de l'EHESS, ou de l'Université Paris Nanterre, décidé en concertation avec l'enseignant référent (liste jointe à la brochure).	4	2
	UE 4	Méthodologie, outils et ouverture	6	
		Participation aux travaux de l'équipe de recherche	2	
	AOI A420D RUSA520E	1 EC au choix, parmi : Anthropologie de l'Afrique (Jean-Luc Ville) Peuples des Grands Nords (Dominique Samson) OU un autre séminaire d'anthropologie de l'EPHE, de l'EHESS, ou de l'Université Paris Nanterre décidé en concertation avec l'enseignant référent (liste jointe à la brochure). OU Anglais des sciences humaines (nombre places limité) V. Khurshudyan	4	
Total S9			30	

M2 Semestre 10

Sem	Code UE & EC 5B	Descriptif	ECTS	Heures hebdo
10	UE 1	Mémoire	30	
	...B511A	- Présentation de l'état d'avancement des travaux devant l'équipe de recherche	2	
	... B511B	+ - Rédaction et soutenance du Mémoire de recherche	28	
Total S10			30	

Le mémoire comportera obligatoirement la déclaration suivante :

Je, soussigné(e), déclare avoir rédigé ce travail sans aides extérieures non mentionnées ni sources autres que celles qui sont citées. L'utilisation de textes préexistants, publiés ou non, y compris en version électronique, est signalée comme telle. Ce travail n'a été soumis à aucun autre jury d'examen sous une forme identique ou similaire, que ce soit en France ou à l'étranger, à l'université ou dans une autre institution, par moi-même ou par autrui.

Je suis informé(e) que mon travail est susceptible d'être contrôlé avec un logiciel destiné à cet effet, avec les conséquences prévues par la loi en cas de plagiat avéré.

Date, Signature de l'étudiant



Japon ©Jean-Michel Butel

Le mini-mémoire de M1

Les étudiants doivent choisir leur enseignant référent dès que possible après la rentrée, puis établir, avec lui, le sujet de leur mini-mémoire. Ce sujet doit être dument inscrit dans un formulaire téléchargeable et déposé au secrétariat des masters, début novembre au plus tard.

Le mini-mémoire doit compter au minimum une trentaine de pages de texte, sans compter les annexes (bibliographie, transcriptions d'entretiens, traductions etc.). Il pourra aller jusqu'à une soixantaine de pages. Les étudiants sont libres de dépasser ce nombre, sans que le directeur du mini-mémoire le leur impose pour autant. Une page de texte est rédigée en police times new roman ou arial, 11 ou 12 points, interligne 1,5. L'équipe pédagogique privilégie cependant la qualité à la quantité du nombre de pages.

Le mini-mémoire de recherche expose un sujet et définit une problématique. Il présente un plan clair et argumenté. Il fait l'état des connaissances dans un domaine précis, et propose une bibliographie de l'état de la recherche dans le domaine étudié. Il doit faire preuve de la rigueur scientifique attendue dans la discipline et utiliser les méthodes de références en vigueur aujourd'hui. Toute utilisation de citations sans référence explicite est assimilée à du plagiat. Il doit être rédigé en bon français, sans fautes de style et d'orthographe. Les étudiants sont invités à se relire les uns les autres, particulièrement les étudiants étrangers doivent s'entourer d'aides pour rédiger en bon français.

Les étudiants doivent se mettre au travail dès le début de l'année pour mener leur recherche puis leur rédaction dans le délai de l'année de M1. Ils sont invités à contacter régulièrement leur enseignant référent pour qu'il soit au courant de l'avancée de leur travail. Les enseignants accompagnent aussi la phase de la rédaction, en formulant des commentaires et des corrections tout au long de l'écriture. Les étudiants doivent être autonomes : c'est à eux de gérer leur temps, leur recherche et leur lien avec leur enseignant référent qui les guidera tout au long de l'année.

Le directeur validera le mini-mémoire et autorisera la soutenance, et l'étudiant fera parvenir l'exemplaire PDF et papier aux autres membres du jury au moins dix jours avant la soutenance. Celle-ci doit être réalisée avec un jury composé au minimum de deux personnes : l'enseignant référent et un enseignant extérieur, choisi en concertation et pour sa connaissance du sujet traité. Un troisième membre de jury pourra être sollicité.

Le mémoire de M2

Le mémoire de M2 doit compter au minimum une centaine de pages de texte, sans compter les annexes (bibliographie, transcriptions d'entretiens, traductions etc.), police *times new roman* ou *arial* 11 ou 12, interligne 1,5 et paragraphe en mode justifié.

Il doit approfondir une question à partir de références dans la discipline et une problématique. Il s'appuie sur une enquête de terrain plus développée que celle de M1 : par exemple, un séjour d'un à deux mois, voire plus, dans la société étudiée est nécessaire. Ce séjour peut avoir lieu

pendant l'été entre le M1 et le M2 ou pendant le début du second semestre de M2. Attention pour les étudiants qui souhaitent candidater au contrat doctoral : la date limite de la soutenance de M2 étant autour du 25 juin, ils doivent terminer leur mémoire début juin. Il convient donc de s'organiser dès le M1 pour pouvoir tenir ces dates butoir.

Les étudiants qui ne candidatent pas en contrat doctoral peuvent soutenir jusqu'en septembre, pour une inscription à la deuxième session des doctorats, ou jusqu'à début décembre, dernier délai pour obtenir leur M2. L'admission en doctorat à l'Inalco est ouverte aux seuls étudiants qui ont eu une moyenne de 14/20 au mémoire de M2 et au moins la mention bien à leur master.

Le mémoire de M2 doit offrir une contribution originale à un domaine de savoir, non encore étudié. Il doit démontrer les capacités de l'étudiant à maîtriser l'écriture scientifique, à mener une recherche de façon autonome, et à s'inscrire dans la réflexion anthropologique. Son objet est d'ouvrir la voie à une thèse de doctorat.

Les consignes pour la soutenance de M2 sont les mêmes que pour celle de M1. Cependant, le jury de M2 doit comporter au moins 3 enseignants, dont le directeur de mémoire. L'un au moins doit être HDR ou PU.

Le choix des séminaires

Les étudiants choisissent les séminaires qu'ils vont suivre en concertation avec leur enseignant référent, surtout pour les séminaires de l'UE 4. Les séminaires de l'UE 3 ou de l'UE 4 non pris par des étudiants pendant un semestre peuvent l'être plus tard dans le cursus. Les étudiants peuvent aussi assister à des séminaires sans les valider, si le nombre de places est suffisant. La liste des séminaires EHESS varie chaque année, et est mise en ligne peu avant la rentrée (<https://www.ehess.fr/fr/séminaires>). Les séminaires EHESS inscrits dans cette brochure sont donc susceptibles de varier d'ici la rentrée 2020. Les étudiants doivent contacter les enseignants EHESS, EPHE et des autres universités pour leur demander leur accord de suivre leurs séminaires. Lorsque les ECTS des séminaires des autres universités sont différents de ceux de l'Inalco, ce sont ceux de l'Inalco qui sont appliqués pour les étudiants Inalco.

La présentation de l'état d'avancement de recherche en M2

Une journée obligatoire est consacrée à cette présentation orale des étudiants devant l'équipe pédagogique en février, au début du second semestre (S 10). A ce moment-là, la recherche doit être déjà bien engagée, les sources bibliographiques réunies, le plan défini. La présentation doit durer une quinzaine de minutes, suivie éventuellement de questions des enseignants. Une note est ensuite octroyée aux étudiants.

La participation à l'équipe de recherche en M2

Les étudiants de M2 sont rattachés à l'équipe de recherche de leur directeur de mémoire, enseignant référent. Celui-ci décide quelle forme prend cette participation : présence et participation aux séminaires de l'équipe de recherche, exposé, aide à l'organisation des colloques et journées d'étude, à la publication des actes, participation à des conférences, etc. Le

directeur validera cette participation à la fin de l'année, après en avoir décidé les modalités particulières avec chaque étudiant. Les études en Master sont considérées comme la première étape vers la recherche, et éventuellement vers le doctorat.

Mobilités étudiantes

Les étudiants en parcours ANT sont fortement incités à faire des séjours de recherches, pouvant être couplés avec des séjours linguistiques. Des aides à la mobilité sont disponibles, à l'Inalco et dans d'autres organismes, les étudiants peuvent se renseigner auprès du Bureau des relations internationales et du Bureau de la vie étudiante.

Les étudiants étrangers

Le parcours est ouvert aux étudiants étrangers, le niveau C1 en français est demandé. Les étudiants étrangers sont incités à se mettre en rapport avec leurs camarades français pour établir des échanges et notamment des corrections de leurs textes et partager les informations.

Participations aux journées d'études ou conférences en master

Les étudiants sont incités à participer au maximum d'activités organisées à l'Inalco ou dans d'autres établissements. Ils peuvent valider certaines de ces participations en rendant des comptes rendus, ceci étant à discuter avec les enseignants référents ou des séminaires.

- 16,17,18/06/2021 : Assises de l'Anthropologie Française des Mondes Chinois
- ?/11/2020 : Festival du film ethnographique Jean Rouch
- ?/12/2019 : journée des peuples autochtones à l'Inalco



Tablette d'ancêtre, Chine. © Catherine Capdeville

DESCRIPTIFS DES SEMINAIRES - (horaires indicatifs sous réserves de changements)

Séminaires INALCO

ANTA430A Anthropologie générale 1, Catherine Capdeville

Mercredi 12 - 14, Amphi 7

Ce séminaire fonctionne par modules thématiques de plusieurs séances consacrées à un thème. Après une présentation de la discipline de l'anthropologie sociale, sont abordés pendant 3 ou 4 séances des thèmes qui varient selon les années : la parenté, le terrain, les femmes, un auteur anthropologue de renom (2015-2016 Louis Dumont, 2016-2017 Claude Lévi-Strauss, 2017-2018 Marshall Sahlins).

Les étudiants participent en faisant des exposés d'une vingtaine de minutes suivies de questions. La bibliographie distribuée propose la liste des œuvres sur lesquelles faire les exposés. L'assistance est obligatoire et contrôlée.

ANTB430A Anthropologie générale 2 - Anthropologie visuelle, Laurence Pourchez

Vendredi 14,30 – 16,30

L'objectif de ce cours est double : Il s'agit tout d'abord de former les étudiants à l'utilisation de l'anthropologie visuelle dans leur méthodologie de recherche. Une première partie de ce séminaire est donc technique avec l'apprentissage du maniement de la caméra, les techniques de cadrage, une initiation au montage. Dans un second temps, il s'agira d'explorer divers aspects, tant théoriques que pratiques de l'anthropologie visuelle afin d'envisager leur application dans les différents contextes d'étude des étudiants.

Réalisation audiovisuelle (film de 3mn) mettant en œuvre l'ensemble des acquis du séminaire.

ANTA530A Culture matérielle, techniques et sociétés, Alexandra de Mersan

Vendredi 9,30 – 11,30

Au-delà d'une pensée universaliste du dualisme nature-culture, la multiplicité des relations des hommes aux objets, et plus largement des hommes à leurs environnements matériels, constituent aujourd'hui des champs de recherches particulièrement dynamiques, en prise avec nombre d'enjeux sociétaux contemporains : mondialisation, circulations et mobilités des hommes et des choses, variété des appartenances (générationnelles, ethniques, religieuses, territoriales et autres) ou encore revendications politiques et coutumières.

A partir d'exemples pris en grande partie dans diverses sociétés du monde Pacifique et de l'Asie du Sud-Est, ce séminaire propose une introduction aux travaux de recherches francophones et anglophones en anthropologie de la culture matérielle et des techniques. Nous présenterons ainsi la variété des approches qui considèrent la matérialité de la vie sociale et s'interrogent sur les constitutions mutuelles des hommes et des choses, la construction des personnes et des sujets, ainsi que des valeurs sociales.

AOIA420D Anthropologie de l'Afrique, Jean-Luc Ville

Mercredi 14 – 15,30

Ce séminaire portera, en fonction des orientations prises par les étudiants, sur différents aspects anthropologiques de l'Afrique, dans les domaines du rapport à l'environnement, du fonctionnement rituel, du syncrétisme religieux, de l'organisation sociale et politique.

RUS A 420^e Cultures sibériennes, Dominique Samson Normand de Chambourg

Mardi, 10,30 -12,30

Ce cours procède à l'étude des sociétés autochtones de la Sibérie arctique et subarctique, face au monde russe, depuis l'époque soviétique jusqu'à aujourd'hui. Comment ces communautés d'éleveurs de rennes et de chasseurs-pêcheurs ont-elles vécu un pouvoir externe et imposé, puis sa disparition ? Quelles sont les voies identitaires explorées par les peuples minoritaires de la Fédération de Russie dans le contexte actuel ? À partir de textes et de films autochtones notamment, il s'agit de restituer une page d'histoire encore méconnue.

RUS A 520^e Peuples des Grands Nords, Dominique Samson Normand de Chambourg

Mardi, 12,30 – 14,30

Consacré aux Premiers occupants de la Sibérie et de l'Amérique du Nord, le séminaire est thématique (résilience, recomposition identitaire) et transversal (croisement des problématiques autochtones). Des intervenants extérieurs sont régulièrement invités à parler de leurs recherches sur les Nords.

Séminaires extérieurs

EHEA430A - EHESS – Histoire et courants de l'anthropologie sociale et culturelle (1870s-1970s), Laurent Berger

Lundi de 15 h à 17 h (amphithéâtre François-Furet, 105 bd Raspail 75006 Paris), de novembre 2019 à février 2020

Cet enseignement vise non pas à s'initier à l'histoire et aux théories de l'anthropologie sociale et culturelle, mais à approfondir les connaissances de celles-ci par la confrontation directe aux textes, aux concepts et aux méthodes d'enquête des principaux anthropologues classiques (1870s-1970s), regroupés et comparés les uns aux autres, au-delà des traditions nationales, du point de vue de leur participation aux principaux courants fondateurs de la discipline : évolutionnismes, diffusionnismes, culturalismes, (structuro)fonctionnalismes, critiques du (structuro)fonctionnalisme, structuralismes, écologies culturelles, marxismes.

Chacune des huit séances de trois heures sera consacrée à la présentation synthétique des positions institutionnelles, théoriques et méthodologiques caractéristiques d'un courant en particulier, abordé à partir d'ouvrages et d'articles représentatifs de celui-ci. Par exemple, la séance dédiée aux évolutionnismes se focalisera sur les textes de Lewis Morgan (*Ancient Society, Systems of Consanguinity and Affinity*), Leslie White (*The Science of Culture*), Elman Service (*Evolution and Culture, Primitive Social Organization*) et Morton Fried (*The Evolution of Political Society, On the Concept of Tribe and Tribal Society*), tout en intégrant certains aspects des travaux de Tylor, Frazer et Murdock et de la division technique du travail d'enquête à laquelle s'adosse ce courant. Cet enseignement requiert un engagement conséquent dans les lectures « générales », éclairant de façon panoramique son syllabus, ainsi que dans les lectures spécifiques et propres à chacune des huit séances. Il est associé au site internet « tessitures », récapitulant la trame des séances et offrant un accès numérique aux ouvrages et articles en lecture obligatoire et optionnelle (bibliothèque tessitures : <http://ginger.tessitures.org/index.php?id=8>).

Ce cours est une bonne introduction à la problématique du rituel.

ANUA430A - PARIS NANTERRE – Approches contemporaines de l’anthropologie

Emmanuel de Vienne

Mardi de 11 à 13

L’objectif de cet enseignement est de faire découvrir aux étudiants de Master la manière dont se pratique la recherche en anthropologie aujourd’hui. Loin d’être unifiée autour d’un paradigme clairement identifiable, cette discipline connaît aujourd’hui un éclatement important et des débats épistémologiques vifs. On abordera cette diversité en invitant successivement six chercheurs à présenter leurs travaux en cours et à discuter avec les étudiants.

ANUA430B - PARIS NANTERRE – Controverses en anthropologie

Emmanuel de Vienne

Cet enseignement de tronc commun a pour vocation de rappeler les principaux courants théoriques de la discipline anthropologique, en s’intéressant à des thèmes ayant donné lieu à des controverses célèbres. Sont abordés par exemple : le débat de la rationalité et la question de la croyance, les « saints de l’Atlas », les chefs sans pouvoir en Amazonie, la divination, les « virgin birth » en Océanie, la morale, la possession, l’humour, le rapport entre technique et société...

EHEA530A - EHESS – atelier de formation « parenté I », Olivier Allard

Mardi de 15 h à 17 h (salle 8, 105 bd Raspail 75006 Paris), de novembre 2019 à février 2020

Cet atelier de formation a pour vocation d’équiper les participants des compétences élémentaires nécessaires à l’étude des phénomènes de parenté. D’une orientation à la fois théorique et pratique, il se propose à la fois de les familiariser avec les concepts et méthodes des théories de la parenté restituées dans leur contexte historique et critique, que de les entraîner à l’application pratique de ces outils aux matériaux ethnographiques. Destiné aux débutants et consacré aux domaines fondamentaux de la parenté – filiation, alliance, résidence et terminologie – cet atelier de base sera suivi au second semestre par un atelier d’approfondissement (Parenté II).

Ce séminaire est accessible sur la plateforme d’enseignement de l’Environnement numérique de travail de l’EHESS :

Mots-clés : Anthropologie, Épistémologie, Famille, Méthodes et techniques des sciences sociales, Parenté,

Aires culturelles : Contemporain (anthropologie du, monde), Transnational/transfrontières, Suivi et validation pour le master : Hebdomadaire semestriel (24 h = 6 ECTS)

Liste des séminaires extérieurs conseillés en UE 4

La liste ci-dessous, non exhaustive, propose des cours spécialisés sur des aires ou des thématiques de l’EHESS ou d’autres institutions parisiennes ; il appartient aux étudiants de se mettre en rapport avec les enseignants concernés pour obtenir leur accord pour suivre ces cours. Les étudiants doivent aussi décider de leurs choix pour l’UE4 en concertation avec leur enseignant référent.

Jeux de Langage - Séminaire de recherche en anthropologie linguistique (Lacito/Inalco)

Sous-thème 2019 – 2020 : Pratique genrée de l’anthropologie et du terrain

Première séance : mardi 10/10/2019, de 14,15 à 17,15, Lacito, 7 rue Guy Môquet Bât. D, 94801 - Villejuif (les dates des séances suivantes, mensuelles, toujours le mardi, seront annoncées sur le site : <https://lacito.vjf.cnrs.fr/themes/jeux-langage.htm>)

Ce séminaire est ouvert pour les étudiants en Master sur demande personnelle à Isabelle Leblic (leblic@vjf.cnrs.fr) pour inscription sur la liste au PC sécurité du campus.

La liste des enseignements de l'EHESS, **mention spécialité ethnologie et anthropologie sociale**, sera réactualisée et disponible sur le site de l'EHESS.

<https://enseignements-2019.ehess.fr/2019/ue/77/>

La pratique rituelle : configurations classiques et contemporaines

Michael Houseman, directeur d'études de l'EPHE (IMAF)

Mercredi de 10 h à 13 h, de novembre 2019 à juin 2020

Le cours portera d'abord sur différentes façons d'analyser les pratiques cérémonielles. L'une les voit comme la mise en forme et en acte d'un réseau particulier de relations à la fois entre les participants et avec des entités non humaines. Une autre, partant des insuffisances de cette première approche face aux ritualités New Age et néopaïennes, distingue entre de deux versants de la ritualisation : l'un centré sur une complexification des actions (condensation), l'autre sur une complexification des agents (réfraction). Enfin, le « rituel » sera envisagé en rapport avec « spectacle », « jeu » et « interaction ordinaire », comme un parmi plusieurs modes de participation ou régimes d'attention que mettent en œuvre des événements empiriques. Dans un second temps, on explorera l'intérêt et les limites de cette boîte à outils face à des matériaux ethnographiques issus de recherches en cours.

Anthropologie et linguistique : convergences et recherches actuelles

- Michel de Fornel, directeur d'études de l'EHESS ^(TH) (LIER-FYT)
- Maud Verdier, maître de conférences à l'Université Paul-Valéry Montpellier 3 (Hors EHESS)
- Francis Zimmermann, directeur d'études de l'EHESS ^(*) (LIER-FYT)

Cet enseignant est référent pour cette UE

1er et 3e jeudis du mois de 11 h à 13 h (salle 11, 105 bd Raspail 75006 Paris), du 7 novembre 2019 au 4 juin 2020

Linguistes et anthropologues, nous étudierons ensemble la langue et ses usages dans différents contextes ethnographiques et les interactions conversationnelles dans différents cadres de participation aux actes de parole. Nous suivrons l'actualité de la recherche sur des questions intéressant l'anthropologie, la linguistique et la sociolinguistique. Questions classiques comme : les arts de la parole et le théâtre, l'ethnopoétique, oralité et performance, la narrativité, musique et langage. Ou plus récentes : la multimodalité, l'empathie et la syntonie.

Formation à la recherche dans l'aire océanienne

Alban Bensa, (EHESS, IRIS)

Jessica de Largy-Healy, (CNRS, LESC)

Yannick Fer, (CNRS, CMH)

Gwendoline Malogne-Fer, (CMH)

Marie Salaün, Université Paris-Descartes (CANTHEL)

Éric Wittersheim, (EHESS, IRIS)

Mercredi de 15 h à 17 h (salle 10, 105 bd Raspail 75006 Paris), de mars 2020 au 31 mai 2020

Anthropologie comparée de l'Asie du Sud-Est - Marges et pouvoirs centraux dans la péninsule Indochinoise : complexité des processus d'intégration politique et modalités de différenciation ethnique et culturelle

Vanina Bouté, maître de conférences HDR, université de Picardie (CASE-EHESS)

Yves Goudineau, directeur d'études EFEO (CASE-EHESS)

Vatthana Pholsena, chargée de recherche CNRS (CASE-EHESS)

Catherine Scheer, maître de conférences EFEO (CASE-EHESS)

2^e et 4^e jeudi du mois de 14h à 16h, à partir du 12 mars 2020

(jeudi 12 mars ; jeudi 26 mars ; jeudi 23 avril ; jeudi 14 mai ; jeudi 28 mai ; jeudi 10 juin

6 séances de 12h - Maison de l'Asie (Grand salon) ou EHESS (à confirmer)

Le séminaire introduit à l'analyse des relations complexes qui se sont instituées entre les populations occupant les zones de montagnes et/ou de forêts, soit une vaste partie de l'Asie du Sud-Est continentale, et les pouvoirs centraux, coloniaux puis nationaux. Les études sur ces populations dites des marges ont généralement contribué à alimenter une perception antagoniste, soit se situant dans la perspective d'une dilution inéluctable des cultures minoritaires dans les cultures nationales imposées, soit, à l'inverse, mettant en exergue la résistance des minorités ethniques ou leur « fuite » durable au cours de l'histoire face à la logique de contrôle étatique. A partir de l'analyse comparée d'ethnographies détaillées, nous proposons de complexifier cette vision dichotomisée, et par trop réductrice, en montrant des phénomènes d'interaction, d'interdépendance, voire d'appropriation mutuelle entre « centres » et « marges » dans l'histoire récente de l'Asie du Sud-Est

Renseignements : Centre Asie du Sud-Est, 54 Bd Raspail, 7^e étage, bureau 701 ; contact : dir.case@ehess.fr

Anthropologie sociale de l'Inde. Concepts et actualités

Jean-Claude Galey, directeur d'études de l'EHESS (*) (CEIAS)

Francis Zimmermann, directeur d'études de l'EHESS (*) (IMM-LIAS)

Anthropologie du Japon : terrains et textes

Mary Picone, maîtresse de conférences de l'EHESS (CCJ-CRC)

Regards croisés sur la petite enfance

Séminaire EHESS : 105 Bd Raspail, vendredi 1^{er} et 3^{ème} du mois, 9h-11h, salle 5, 2^{ème} étage

Autres séminaires de l'EHESS :

- **Appellatifs dans les relations de parenté : questions théoriques et méthodologiques**
- **Corps relationnels, théories natives et parenté**
- **Débats et controverses en anthropologie aujourd'hui**
- **Frontières et mouvements de la ville. Repères de l'anthropologie urbaine (2). Objets, approches, actualisations**

Séminaires de Paris Nanterre : à prendre en S1 uniquement

- [Approches contemporaines de l'anthropologie](#) (3HAN7002): CM (24h)
- [Controverses en anthropologie 1](#) (3HAN7001): CM (24h)

- Anthropologie et philosophie (3HAN7004): CM (24h)
- Anthropologie des âges de la vie (3HAN7003): CM (24h)
- [Diversité culturelle et diversité biologique](#) (3HAN7005): CM (24h)
- [Questions de migration](#) (3HAN7006): CM (24h)
- [Ville, capitalisme, mondialisation](#) (3HAN7007): CM (24h)
- [Objets et Sociétés](#) (3HAN7027): CM (24h)
- La danse comme phénomène culturel (3HAN7009): CM (24h)
- Méthode d'analyse musicale (3HAN7011): CM (24h)
- [Musique et environnement](#) (3HAN7010): CM (24h)

L'Université Paris Nanterre avec qui nous sommes en train de signer une convention est atteignable en seulement 35 minutes par le RER A !!!!

Les séminaires de l'EPHE et de l'Université Paris Nanterre sont aussi disponibles pour les étudiants de l'Inalco. Ces derniers peuvent aussi trouver des séminaires dans toutes les universités parisiennes : Paris Diderot, Paris Descartes, Paris 8 Saint Denis, musée du Quai Branly... Il est conseillé aux étudiants de faire le tour des offres des différentes universités pour choisir les séminaires qui se rapprochent le plus des thématiques de recherches envisagées, et de discuter de leur choix avec leur enseignant référent.



Mongolie © Charlotte Marchina